

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 AVRIL 2008

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2007

1. Politique française de recherche, expertise et lanceurs d'alerte, Grenelle et post-grenelle
2. Conférence Living knowledge – Savoirs vivants
3. Cycle de débat Sciences-Planète
4. Projet européen STACS
5. Boutiques de sciences
6. PICRI conventions de citoyens
7. Initiative du Forum Social Mondial « Science et démocratie »
8. Vie interne de l'association
9. Communication externe
10. Perspectives pour 2008

EDITO

Comme chaque année, le bilan de la Fondation Sciences Citoyennes est très riche.

Nous sommes intervenus auprès, ou avec, d'**autres organisations** à plusieurs reprises. Ainsi, lors de la conférence « Savoirs vivants - Living Knowledge », l'implication (ou l'absence d'implication) des citoyens dans la recherche scientifique a été analysée au delà de l'hexagone (37 pays représentés) et des liens ont été renforcés avec des mouvements nationaux ou internationaux qui poursuivent des buts proches des nôtres. De même, le projet de relance des Boutiques de sciences a été l'occasion de travailler avec d'autres associations en France. A l'occasion du Grenelle de l'environnement, ce sont des associations de l'Alliance pour la planète, souvent profanes sur nos thématiques, que nous avons convaincu de l'intérêt de la recherche en écologie ou d'une loi pour protéger l'alerte et réformer l'expertise. Quelles que soient les suites du Grenelle, cette popularisation de nos thèmes est un investissement dans un milieu militant encore peu concerné par l'objectif de la démocratisation de la science.

L'idée d'un Forum social mondial adoptant (enfin !) le thème « science et démocratie » a été approuvée par le Conseil International du FSM pour Belem en janvier 2009.

Nous avons aussi réalisé des interventions auprès du **grand public** dont la plus marquante fut le cycle « Science-Planète » réunissant 800 personnes au cours de 7 soirées.

Le **contrat** de recherche associant la Fondation Sciences Citoyennes avec des sociologues et juristes et soutenu par la région Ile-de-France (dans le cadre de son programme PICRI) s'est terminé avec la remise d'un rapport sur les conférences de citoyens dans le monde et l'élaboration d'un projet de loi sur « les

mail : contact@sciencescitoyennes.org - <http://sciencescitoyennes.org>

conventions de citoyens ». Le projet européen STACS (Science, technology and civil society) pour instituer des partenariats recherche-société civile est en cours.

Nos **apparitions** publiques (télé, presse, radio) ont été nombreuses et portent la réputation de la Fondation Sciences Citoyennes au delà de ses moyens...

Le **début de 2008** a confirmé nos actions avec le colloque Lanceurs d'alerte au Sénat et le recueil de dizaines de milliers de pétitions en faveur de trois lanceurs d'alerte. Plusieurs investissements devraient aboutir : livre sur le cycle science-planète/ livre sur le colloque lanceurs d'alerte/ proposition de loi sur les conventions de citoyens...

Avec un quasi doublement du nombre d'adhérents et d'abonnés à notre lettre électronique d'information en 2007, FSC est indéniablement en **phase de croissance**. Mais il faut reconnaître que cette croissance est surtout le résultat de l'hyperactivité de nos **salariés**. Si les adhérents répondent aux sollicitations « pratiques » ponctuelles, la production de textes thématiques par les adhérents est un peu en berne et le bureau peine à suivre le rythme imposé par l'activité des salariés. Cette évolution interroge profondément l'avenir de notre association et notre stratégie de développement pour les années qui viennent.

D'autre part, si nous perçons bien au niveau des médias comme à celui de sympathisants potentiels et même d'organisations à buts différents des nôtres, nous n'avons pas réussi à percer dans le **milieu de la recherche**. Certes, les relations informelles avec SLR et d'autres chercheurs engagés montrent que certains sont sensibles à nos thèses mais cela ne se traduit pas par un mouvement d'adhésion, ou de propositions d'actions, ou même par l'afflux de jeunes chercheurs dans nos débats... Après avoir consacré une journée de réflexion sur ce problème en février, et malgré les apports de militants extérieurs, l'analyse de cet échec et les façons d'y remédier demeurent obscures. La recherche ne se sauvera qu'en s'ouvrant à la société, mais cela n'arrivera que si suffisamment de chercheurs en sont convaincus. Cette action doit être prioritaire.

1. POLITIQUE FRANÇAISE DE RECHERCHE, EXPERTISE ET LANCEURS D'ALERTE, GRENELLE ET POST-GRENELLE

La Fondation Sciences Citoyennes s'est activement engagée dans le Grenelle de l'environnement et a porté des propositions dans deux groupes de travail concernant l'écologisation de la recherche, la protection des lanceurs d'alerte et l'expertise. Sciences Citoyennes a ainsi réussi à intégrer pleinement dans le processus politique autour du Grenelle des thèmes sur lesquels elle travaille depuis des années.

Lanceurs d'alerte et expertise contradictoire et pluraliste

Inscrite dans les conclusions du Grenelle de l'environnement, la proposition d'une loi instituant la protection des lanceurs d'alerte a été reprise dans le rapport d'étape des travaux de la Commission Lepage sur la gouvernance. L'importance d'un tel dispositif apparaît enfin comme crucial à la fois au regard des enjeux majeurs de santé et environnement, mais aussi pour une meilleure prise en compte des avis et expertises contradictoires, composantes indissociables d'une démocratie forte.

Simple citoyen ou scientifique travaillant dans le domaine public ou privé, le lanceur d'alerte se trouve à un moment donné, confronté à un fait pouvant constituer un danger potentiel pour l'homme ou son environnement, et décide dès lors de porter ce fait au regard de la société civile et des pouvoirs publics. Les conséquences pour le lanceur d'alerte, qui agit à titre individuel parce qu'il n'existe pas à l'heure actuelle en France de dispositif de traitement des alertes, peuvent être graves : du licenciement

mail : contact@sciencescitoyennes.org - <http://sciencescitoyennes.org>

jusqu'à la « mise au placard », il se retrouve directement exposé aux représailles dans un système hiérarchique qui ne le soutient pas car souvent subordonné à des intérêts financiers ou politiques. Il s'agit donc de définir un cadre de protection du lanceur d'alerte environnementale et sanitaire à travers une législation réformant à la fois le droit du travail et le droit d'expression. Mais pour être réellement efficace, ce dispositif juridique doit se replacer dans un contexte de loi réformant le système de l'expertise et reposant sur le principe de précaution.

Les débats autour des alertes environnementales et sanitaires mettent également en relief le problème du système d'expertise tel qu'il fonctionne actuellement. Les études sont souvent portées par des groupes d'experts mandatés et financés en partie par les entrepreneurs eux-mêmes, y compris au sein des institutions de recherche. Les liens entre les différentes institutions ou agences gouvernementales et les entrepreneurs ne sont que rarement déclarés, créant fréquemment des situations de conflit d'intérêts qui ne sont pourtant jamais remises en cause. Dès lors, il est légitime de se poser la question de l'indépendance de l'expertise et de noter l'absence de procédures contradictoires dans ce système.

Trois lanceurs d'alerte soutenus par Fondation Sciences Citoyennes dans leur combat.

Pour rappel : le 13 mars, la 17^e chambre du TGI de Paris a rendu le verdict en délibéré du procès de Pierre Méneton. Le tribunal a acquitté ce chercheur de l'INSERM dans le procès en diffamation intenté à son encontre par le lobby du sel, et a reconnu l'action de désinformation des lobbies, dont la plainte a été déboutée. Véronique Lapidès, présidente de l'association Collectif Vigilance Franklin, préoccupée par la pollution de l'ex-site de Kodak à Vincennes (apparition de cancers infantiles à l'école maternelle sur le site), aurait dû comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Créteil le 14 mars. Suivant la demande du maire de Vincennes, l'audience est renvoyée au 6 juin. Quant à Christian Vélot, maître de conférences en génétique moléculaire à l'Université Paris Sud, ses prises de position sur les OGM lui valent depuis un an de nombreuses pressions de la part de sa hiérarchie : confiscation de ses crédits pour 2008, privation d'étudiants stagiaires, menace de déménagement *manu militari*, et décision arbitraire de non renouvellement de son contrat.

La Fondation Sciences Citoyennes avait déjà organisé un colloque sur la question de la protection des lanceurs d'alerte en 2003¹. Mais le sujet n'avait pas suscité jusqu'à présent un intérêt suffisant de la part des associations, des médias et du public. La tenue du Grenelle de l'environnement a donné aux associations, à des syndicats comme la CGT, et aux scientifiques mobilisés sur cette question, comme André Cicoletta, l'opportunité de remettre ce sujet en avant. La Fondation Sciences Citoyennes a ainsi convaincu les associations de l'Alliance pour la Planète, dont elle est membre, de se mobiliser sur ce sujet, qui a été inclus dans la liste des propositions phares de l'Alliance. C'est dans ce contexte que la Fondation Sciences Citoyennes a décidé de créer un premier événement autour des lanceurs d'alerte, afin d'attirer l'attention du public et des médias sur ce sujet à quelques jours de la table ronde finale du Grenelle, et d'éviter ainsi que le gouvernement ne fasse table rase de cette proposition.

Une table ronde s'est donc tenue le 22 octobre 2007. L'objectif de cette table ronde était triple : a) faire témoigner des chercheurs ayant subi, ou subissant des représailles de la part de lobbies industriels, voire de leur propre institut de recherche, des difficultés auxquelles ils font face, et de la nécessité de doter les lanceurs d'alerte d'un statut les protégeant ; b) mobiliser les associations, mais aussi les syndicats, sur la nécessité d'une loi de protection de l'alerte et de l'expertise, et leur permettre de s'exprimer à ce sujet ; c) alerter les médias et peser par ce biais sur la table ronde finale du Grenelle.

Ces objectifs ont été atteints et, lors de la négociation finale, le 26 octobre, le gouvernement s'est engagé à proposer un dispositif de protection de l'alerte et une haute autorité de l'expertise. La formulation de cet engagement était cependant ambiguë. La mobilisation a donc continué après le Grenelle.

¹<http://www.sciencescitoyennes.org/spip.php?article24>

mail : contact@sciencescitoyennes.org - <http://sciencescitoyennes.org>

La Fondation Sciences Citoyennes a lancé en novembre 2007 des appels à soutien pour ces trois lanceurs d'alerte mis en difficulté par un secteur industriel, leur hiérarchie ou des autorités publiques. Nous avons récolté plus de 50 000 signatures en mars 2008 venant de toute la France et de tous les secteurs, confirmant que la thématique des lanceurs d'alerte est un enjeu de société qui préoccupe nos concitoyens.

La Fondation Sciences Citoyennes et la sénatrice du Nord, Marie-Christine Blandin, ont organisé une journée « Lanceurs d'alerte et système d'expertise : vers une législation exemplaire en 2008 ? » le jeudi, 27 mars 2008 au Sénat. Il y a eu 300 participants, des tables rondes informatives, des discussions engagées, donc des moments riches en contenu et en émotion.

La thématique des lanceurs d'alerte a été particulièrement bien couverte par les médias - des articles dans tous les grands journaux nationaux, des reportages sur des chaînes de télévision publiques et privées.

Réformes dans le système de recherche français

Même si Fondation Sciences Citoyennes a réussi à être présente dans certains débats concernant la recherche française (envoi de communiqués de presse, conférences de presse, débats publics surtout autour des thématiques du Grenelle), nous ne sommes toujours pas capables de réagir à toutes les actualités importantes de la recherche en France. Les grandes institutions publiques de la recherche française telles que le CNRS, l'INRA ou l'INSERM vivent actuellement des énormes changements structurels qui auront des conséquences importantes pour leur avenir sans que la Fondation Sciences Citoyennes ne soit pleinement au courant de ce qui se passe dans ces institutions ou ne soit capable de porter un regard éclairé et critique sur l'ensemble de ces processus.

Comme pour la plupart des autres associations, notre implication dans les négociations du Grenelle de l'environnement nous a pris beaucoup de temps, alors que ces activités n'avaient pas été planifiées en début d'année. L'avancement sur d'autres projets en a souffert.

2. CONFÉRENCE LIVING KNOWLEDGE – SAVOIRS VIVANTS

La 3e conférence Living Knowledge - Savoirs vivants « Quand chercheurs et citoyens co-produisent les savoirs et les décisions scientifiques et techniques » s'est tenue du 30 août au 1er septembre 2007 à l'Ecole des Mines de Paris. Elle était organisée par la Fondation Sciences Citoyennes en coopération avec le réseau international des boutiques des sciences (International Science Shops Network, ISSNET), le réseau international des ingénieurs et scientifiques pour la responsabilité mondiale (International Network of Engineers and Scientists for global responsibility, INES), le Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole des Mines (CSI) et l'Unité des Transformations sociales et politiques liées au vivant de l'INRA (TSV).

La conférence avait pour objectif d'échanger sur de nouveaux modes de dialogues et de partenariat entre sciences et citoyens dans toutes les disciplines de recherche. Les expériences étaient présentées par différents acteurs – universités, ONGs, chercheurs, décideurs politiques, et chercheurs en sciences sociales.

Les thèmes et le déroulement de la conférence

Les **principaux thèmes** étaient :

- Universités et institutions de recherche : quelle ouverture à la société civile ?
- Les mouvements sociaux face au développement technoscientifique
- Politiques de recherche : Envers science en société
- Innovation, citoyens et développement durable
- Les processus de participation du public aux choix technologiques et scientifiques

Les thèmes abordés lors des trois jours de la conférence tournaient donc autour de l'appropriation citoyenne des sciences et techniques et l'intégration des questions posées par les citoyens dans la recherche.

Les présentations étaient regroupées en dix-huit ateliers thématiques permettant à environ 100 participants de présenter leurs travaux, trois sessions plénières, deux projections vidéo et un espace avec une trentaine de posters. A cela se rajoutait un « espace ouvert » de discussions et de propositions pour traiter de sujets provenant de demandes spontanées. Les ateliers thématiques traitaient notamment des *Stratégies pour la coopération entre institutions scientifiques et collectifs citoyens, des Processus participatifs en science et technologie, l'Innovation par les usagers et technologies de l'information et de la communication, des Partenariats science-citoyens pour la santé et la justice sociale, de L'engagement social des chercheurs, des Savoirs citoyens et biodiversité, de la Politique de recherche et des Stratégies des réseaux de recherche participative.*

La conférence s'adressait à des chercheurs, ONGs, administrateurs, décideurs politiques et à tous ceux et celles qui s'intéressent aux questions de co-production de savoir.

Plus de 300 participants venant de 37 pays des cinq continents ont participé à la conférence. Ils présentaient de nombreux compte-rendus d'expériences de "recherche action" ou de "community based and participatory research", des questions théoriques et des propositions administratives (Commission Européenne, Région Ile de France, Conseil National en sciences sociales du Canada)... la dynamique qui s'y est fait jour a été des plus enthousiasmantes.

La recherche participative est aussi un moyen d'organiser un nouveau "contrat entre science et société". Un des nouveaux défis de la recherche est d'organiser un financement pour favoriser les "biens publics" et pas seulement les "publics", d'organiser le partage global des connaissances par des programmes audacieux et croisés, intégrant toutes les composantes de la société.

En conclusion : Quand la demande des communautés en analyses, études, rapports, formations populaires et outils techniques rencontre l'offre d'une science ouverte, participative, la "société de la connaissance" prend un tour nouveau, réellement ancré dans le savoir partagé.

3. CYCLE DE DÉBATS SCIENCES-PLANÈTE – UNIVERSITÉ CITOYENNE POUR UNE PLANÈTE VIVABLE EN 2030

Et si des acteurs de la société civile prenaient l'initiative de créer leurs propres réflexions autour de la science, sa place dans notre monde et face aux enjeux écologiques planétaires ?

Et si les chercheurs acceptaient d'éclairer cette réflexion en partageant leurs questionnements et incertitudes ?

Et si, de ces rencontres, émergeaient des pistes vers une autre gouvernance mondiale de la recherche et la technologie, une nouvelle cosmopolitique des savoirs ?

Pourquoi les Dialogues Sciences – Planète ?

Il n'est plus possible de penser que la situation actuelle de la planète et celle des humains qui l'habitent, décrite partout comme inquiétante, n'est qu'une péripétie banale de l'histoire. Beaucoup d'éléments constitutifs de notre période sont inédits (effectifs de population, niveau de destruction de la nature, artificialisation du vivant, mondialisation etc.) et certains sont déjà irréversibles (épuisement des ressources fossiles, changements climatiques, érosion de la biodiversité, etc.). L'humanité intervient désormais de façon majeure sur son essence (aujourd'hui sélection d'embryons, clonage, demain cyborgs, surhumains et transhumains ?), sur son évolution et sur l'ensemble de la biosphère.

Cette situation interroge la recherche scientifique et technique, à la fois élément de diagnostic, de solutions et de problèmes. Pour autant, les acteurs de la technoscience n'ont aucune légitimité pour définir seuls les biens communs à défendre et les solutions à apporter. Pourquoi autant d'investissements pour des plantes transgéniques et aussi peu de sur les méthodes culturelles écologiques ou la gestion participative de la diversité génétique ? Pourquoi les thérapies géniques et pas plus de recherches sur les maladies contagieuses des pays du Sud, sur la santé environnementale ou sur les résistances bactériennes ? Pourquoi de nouvelles machines nucléaires (EPR, ITER, etc.) et pas plus de recherches sur les économies d'énergie ou la relocalisation de l'économie ?

Ce que sera le monde vers 2030 dépend largement de ce qui se passe aujourd'hui, et se passera prochainement, dans les laboratoires. C'est pourquoi les orientations scientifiques comme les développements technologiques ne peuvent plus être laissés entre les mains de quelques spécialistes, ni pilotés par les seuls désirs de profit ou de puissance. L'heure est à une mobilisation des consciences et des savoirs disséminés dans la société, dans leur diversité, et à un dialogue renouvelé entre chercheurs scientifiques et citoyens chercheurs d'avenir.

C'est pourquoi, au cours de 7 soirées, nous avons proposé des débats couvrant les principaux thèmes dont on peut aujourd'hui penser qu'ils compteront dans la réalité quotidienne de 2030. Nous avons traité aussi bien des développements technologiques eux-mêmes que de leur appropriation par la société (démocratisation des choix, coopération des savoirs, biens communs, gestion du vivant, gouvernance mondiale, etc.).

Les Dialogues Sciences - Planète étaient une université citoyenne des savoirs pour explorer les scénarios d'une planète vivable en 2030. Ils visaient à confronter les préoccupations, les constats, les propositions et les visions de chercheurs et ingénieurs soucieux d'un monde soutenable, d'associatifs soucieux de décroissance et de biens communs, de pionniers d'alternatives écologiques, technologiques et sociales concrètes et... du public.

Les débats Sciences -Planète a été organisé par la Fondation Sciences Citoyennes avec le soutien de la Ville de Paris, de l'AgroParisTech, des mairies du 11e et 10^e arrondissement de Paris, en partenariat avec Le Monde, Le Monde Diplomatique, Politis, La Revue Durable, La revue Ecorev', WWF, Les Amis de la Terre, Ingénieurs Sans Frontières et Global Chance.

La référencement Internet a été très bon puisque le site web dédié aux débats (<http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1606>) apparaît en 2^e place sur google via les mots clés « sciences » et « planète » qui sont des mots très génériques. Le site web a accueilli plus de 6 000 visiteurs uniques et est encore très visité (plus de 1 200 visites en mars 2008).

Au niveau communication toujours, grâce à nos partenariats nous avons pu négocier 1/8^e de page dans Le Monde, chaque session a fait l'objet d'un article (1/2 page) de présentation dans Politis, un article dans La Revue Durable et le cycle a été annoncé bien en vue sur l'ensemble des sites Internet des partenaires.

mail : contact@sciencescitoyennes.org - <http://sciencescitoyennes.org>

Au total, les Dialogues Sciences-Planète ont permis de réunir environ 800 personnes dont pas mal de fidèles d'une session à l'autre. A noter une proportion non négligeable de provinciaux. Les problématiques les plus techniques (« L'homme sécurisé ? ») ou plus axées sur la gouvernance (« Quel pilotage démocratique de la recherche à l'échelon national et international ? ») sont celles qui ont attiré le moins de monde, si on met de côté la session du 15 novembre, jour de grève nationale très suivie dans les transports qui par miracle n'a pas empêché nos intervenants de venir. Celle sur les questions de biodiversité (« Se réconcilier avec le vivant ? ») organisé à L'AgroParisTech a fait salle comble (plus de 200 participants).

Un ouvrage de synthèse sera publié cette année, les comptes-rendus ou synthèse des débats sont en ligne ou le seront prochainement, un numéro de la revue Ecorev inspiré de ces débats va sortir au mois de Mai. Ceci a nécessité un gros travail de transcription, dans certains cas bénévole (merci à Christophe, Catherine, Agnès et Eveline).

4. PROJET EUROPÉEN STACS – LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME PARTENAIRE PLEIN DE LA RECHERCHE

Notre projet STACS est entré en 2007 dans sa phase active. Deux séries de cinq ateliers, organisés par nos partenaires sur le projet, se sont déroulées (à l'exception de l'atelier sur l'énergie, suite au désengagement de Greenpeace UK à la suite d'une réorganisation interne). Ces ateliers avaient pour but de faire émerger les enjeux de recherche du point de vue de la société civile sur cinq thèmes (le logiciel libre, le handicap, la nutrition, l'engagement du public sur les technologies émergentes, et la sélection participative en matière de semences) et de conduire à l'élaboration de projets de recherche potentiels qui pourraient faire l'objet de partenariats entre associations et instituts de recherche publics. Les rapports de ces ateliers sont en cours de finalisation et devraient être remis à la Commission européenne au mois d'avril 2008.

Le lancement du site web, dont EPHA a la responsabilité, a pris du retard suite au départ inattendu de la personne responsable du projet au sein d'EPHA. De ce fait, la Fondation Sciences Citoyennes a dû également s'investir beaucoup plus que prévu dans cette partie du projet. Outre le site web, le management global du projet a mobilisé une partie importante des ressources de la Fondation Sciences Citoyennes, qui s'est par ailleurs concentrée sur les tâches spécifiques qui lui incombent au sein de STACS : l'analyse scientométrique et le rapport sur le système de recherche européen.

Pour l'analyse scientométrique, nous avons bien avancé dans l'élaboration des listes de mots-clé indispensables à l'étude des sous-domaines de recherche qui nous intéressent. Néanmoins, cette analyse a pris un peu de retard dans la mesure où il nous a fallu plus de temps que prévu pour obtenir les données de référence nécessaires. Concernant le rapport, nous en avons élaboré la structure détaillée avec l'aide de nos partenaires, et clarifié des questions importantes de méthodologie. Il sera néanmoins nécessaire de dégager plus de temps pour avancer plus rapidement sur le projet STACS dans les mois à venir.

5. BOUTIQUES DE SCIENCES

Fondation Sciences Citoyennes est partenaire du projet européen TRAMS coordonné par le réseau international des Boutiques de Sciences. L'ambition de ce projet est de permettre le lien entre vétérans et nouveaux arrivants. Ainsi nous avons travaillé à remettre en place un réseau français afin de mutualiser nos expériences pour d'une part relancer le projet francilien autour de la seule boutique encore existante (à l'ENS Cachan) et d'autre part aider à la constitution d'autres pôles régionaux de Boutiques de Sciences. Les régions pilotes que nous avons identifiées sont la région Rhône-Alpes et la région PACA.

Des perspectives ultérieures sont également apparues pour les régions Bretagne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Pour ce premier cercle (IDF, R-A et PACA), l'année 2007 a permis la progression de plusieurs projets.

Au niveau de la région R-A, par l'intermédiaire d'un groupe local très actif sur Grenoble qui s'est depuis constitué en association (ADReCA – Association pour le développement d'une recherche citoyenne active), nous avons réalisé en juin 2007 un Atelier-Scénario qui est un processus participatif (expérimenté à l'aide du projet TRAMS) au cours duquel, nous avons fait se rencontrer les parties prenantes indispensables à la mise en œuvre pérenne d'une Boutique de Sciences : décideurs politiques ou académiques, chercheurs, étudiants et associations. Il en a résulté un plan d'action à court et moyen terme mais surtout, cette rencontre d'une journée a permis d'identifier les principaux tremplins et verrous inhérents au projet.

Plus récemment, les 27 et 28 mars 2008, après une phase de maturation et de maillage en réseau notamment en partenariat avec des acteurs lyonnais, nous avons organisé deux rencontres aux objectifs très différents. Le 27 mars, à l'INSA Lyon, il s'est agi de faire une conférence-débat permettant de présenter les principes des Boutiques de Sciences. Une soixantaine de personnes, essentiellement du monde académique (quelques représentants associatifs étant présent mais n'avait pas spécifiquement été démarchés) étaient présentes. Henk Mulder, de Groningen (Pays-Bas), un des pivots du réseau Living Knowledge est venu spécialement pour faire part de sa longue expérience aussi théorique et pratique.

Le lendemain, à Grenoble, nous avons convenu une réunion de travail en deux temps. Le matin, nous avons surtout échangé avec Henk Mulder et de Fabien Amiot (co-fondateur de la Boutique de l'ENS Cachan) autour de questions pratiques de fonctionnement des boutiques en général (organisation, financement, traitement des demandes, pérennisation, etc.) tandis que l'après-midi a été entièrement consacrée à définir un plan d'action précis pour la boutique Rhône-alpine. Nous pouvons dire que la 2^e Boutique de Sciences française est née ce jour-là. Un premier projet proposé par les Amis de la Terre et pour lequel un laboratoire a été identifié constituera le projet pilote de la boutique leur permettant de tester un temps réel méthodologies et pratiques. En parallèle, un travail sur la façon de traiter une demande sera effectué avec une association travaillant dans le domaine de la santé-environnementale (SERA – Santé-Environnement en Rhône-Alpes). Enfin, des contacts très inintéressants ont été pris avec la CCSTI de Lyon qui se propose de fournir des moyens concrets (bureau, constitution de dossiers pour des appels à projets, etc.). Ce dernier point étant tout frais, il conviendra d'en étudier minutieusement les implications, notamment du point de vue de l'articulation entre porteurs de projets initiaux et interlocuteurs à venir, notamment institutionnels. La dimension régionale du projet s'avère du coup fondamentale pour consolider le projet à tout point de vue.

Au niveau de la région PACA, un atelier-scénario est programmé pour le 24 avril afin de rester dans la fenêtre de financement du projet TRAMS qui se clôture le 30 avril.

En parallèle à ces activités régionales, le réseau national se concrétise notamment par l'intermédiaire du site de l'ENS Cachan (<http://boutiquedessciences.free.fr/>) qui apparaît en première position sur google à partir de la recherche « boutiques de sciences », ce qui constitue une vitrine intéressante. Ce site a démarré sa réorganisation en offrant un espace (non public pour le moment) aux équipes régionales. Ceci permet à ces dernières de regrouper leurs ressources et de les mutualiser au niveau national. Des recherches de financement sont envisagées pour le développement de ce réseau. Un travail de veille des appels à projets nationaux et européens va se mettre en place dans ce but.

6. PICRI – CONVENTIONS DE CITOYENS

La Fondation Sciences Citoyennes a obtenu en 2005 l'aide du Conseil Régional Ile de France (programme PICRI) afin de *Définir la conférence de citoyens pour trouver sa place dans l'ordre juridique*. L'enjeu est de permettre de sortir les recommandations des citoyens de cette zone incertaine où elles sont aujourd'hui reléguées par les mécanismes consultatifs classiques.

Ainsi la Fondation Sciences Citoyennes a organisé depuis deux ans la collaboration sur cette thématique de plusieurs chercheurs : Marie-Angèle Hermitte, juriste CNRS et EHESS ; Michel Callon, Sociologue, Ecole des Mines ; Dominique Rousseau, constitutionnaliste, Université de Montpellier, et Florence Jacquemot, docteur en droit.

Afin de réguler la propagation des technologies selon les besoins exprimés dans la société, nous avons voulu définir un cadre procédural pour aider au choix libre et éclairé d'un groupe de citoyens, choisis selon une méthode rigoureuse et transparente. A l'issue de ce travail, un rapport remis à la Région nous a servi de base pour l'élaboration d'un projet de loi (sur le site de Fondation Sciences Citoyennes : <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1645>). La proposition de loi a pour objet de définir le cadre juridique des conventions de citoyens.

Certaines innovations sont diffusées alors qu'elles font l'objet de controverses ouvertes mais que les élus, incomplètement informés, ne peuvent faire écho à ces préoccupations. Pourtant, dès que les incertitudes sur l'intérêt et les conséquences des technologies sont importantes, les autorités devraient collecter et discuter les points de vue des simples citoyens, au-delà du cercle des experts habituels. A l'évidence, pour qu'il soit argumenté, l'avis des citoyens doit se nourrir des informations les plus complètes possibles. La conférence de citoyens, qui combine une formation préalable (où les citoyens étudient) avec une intervention active (où les citoyens interrogent) et un positionnement collectif (où les citoyens discutent en interne puis avisent), apparaît aujourd'hui, et après de nombreuses expériences mondiales, capable de réaliser ces objectifs. Le prix à payer pour cet exercice démocratique est de le limiter à un petit nombre de citoyens plutôt que de consulter la population entière. Nous proposons une méthodologie précise pour que des gens ordinaires puissent fournir aux élus des avis éclairés, leur permettant d'apprécier complètement une innovation avant d'en promouvoir l'usage. Les observateurs des conférences de citoyens se sont étonnés de la capacité de personnes candides à délibérer sur des sujets complexes, en se dégageant des enjeux seulement locaux et immédiats pour proposer des solutions souvent ignorées par les spécialistes, et rarement entendues des instances politiques. On est loin de l'hypothèse d'un " public irrationnel " qui serait incapable d'apprécier les effets réels de la technoscience... Pourvu qu'elles soient médiatisées, ces procédures améliorent aussi la compétence de toute la population et peuvent rétablir la confiance vis à vis des scientifiques et de leurs propositions.

Comment faire entrer ces procédures dans l'ordre juridique et politique, pour que les dirigeants, mieux informés des enjeux des technologies et des attentes de la population, puissent tenir compte de ces recommandations ? Avec l'aide du Conseil régional Ile de France (programmes PICRI), nous avons analysé des expériences internationales de conférences de citoyens, puis nous avons défini des conditions pour que des profanes élaborent librement une position bien informée et représentative de l'intérêt commun. C'est pour rompre avec l'ambiguïté de procédures variées s'autoproclamant « conférence de citoyens » que nous avons adopté la dénomination « convention de citoyens », pour laquelle nous proposons aujourd'hui un projet législatif.

(consultable sur <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1645>).

Selon ce projet de loi (fortement résumé ici) la sélection d'une quinzaine de citoyens, profanes par rapport au sujet en délibération et dénués de conflit d'intérêts, est effectuée au hasard mais en assurant

mail : contact@sciencescitoyennes.org - <http://sciencescitoyennes.org>

une grande diversité (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région d'origine, sensibilité politique,...). L'objectivité de la procédure est recherchée par cet échantillonnage, par une formation assurée hors de toute influence (anonymat des citoyens) et par le consensus obtenu sur le programme de formation, au sein d'un comité de pilotage riche d'opinions diverses. Afin d'impliquer une instance nationale représentative de la société civile, et d'assurer une permanence organisatrice, nous proposons d'instituer, au sein du Conseil Economique et Social (CES), une dixième section intitulée « Maison des citoyens » qui recevrait les propositions de convention de citoyens, à l'initiative du Premier ministre, du Parlement, des citoyens par une pétition, ou du CES. Pour assurer le respect de la procédure, la Maison des citoyens met en place un comité d'organisation, composé de ses membres et de personnalités qualifiées, lequel lance un appel d'offres pour l'organisation matérielle de la Convention, nomme le comité de pilotage, et publie des cahiers d'acteurs présentés par toute personne physique ou morale. Le comité de pilotage comprend des spécialistes de la question posée représentant le pluralisme des opinions sur la question débattue et prend ses décisions par consensus. Il établit le programme de formation des citoyens, reçoit les cahiers d'acteurs, et distribue une documentation comprenant les positions contradictoires dans cette controverse. La première session de formation présente aux citoyens les connaissances disponibles, de la façon la plus neutre possible.

Puis, une seconde session présente la question en termes d'enjeux contradictoires. Un facilitateur, engagé par le comité, seul interlocuteur permanent du groupe, assure le lien entre les citoyens et le comité de pilotage, sans intervenir dans l'objet du débat. Après cette formation, les citoyens décident du contenu du débat public (questions à traiter et personnes à interroger). Finalement, ils délibèrent pour établir leurs recommandations, soit par consensus, soit en rédigeant des opinions dissidentes. Ces recommandations sont publiques et font l'objet d'un débat parlementaire avec vote d'une résolution où toute divergence des élus avec les recommandations des citoyens devra être motivée. Toute la procédure doit être filmée, à l'exception des moments de délibération, les films, conservés au CES, étant accessibles au public. De plus, toute convention de citoyens fait l'objet d'une évaluation par deux experts désignés par le comité d'organisation.

Aujourd'hui, le métier de citoyen ne peut se réduire à celui d'électeur ou d'adhérent à une association mais doit pouvoir s'exercer en dehors des moments électoraux et des formes associatives. A condition toutefois que cet exercice soit institutionnalisé et organisé car il serait vain – et dangereux – de prétendre que l'on naît citoyen. Les conventions de citoyens répondent à ce souci d'être un nouveau lien démocratique. Nous espérons que les parlementaires voudront bien s'emparer de cette proposition.

7. INITIATIVE DU FORUM SOCIAL MONDIAL « SCIENCE ET DÉMOCRATIE »

L'idée d'un Forum social mondial sur science et démocratie a été officiellement lancée par des membres du CRID, de Vecam, des Petits Débrouillards et de la Fondation Sciences Citoyennes, à l'occasion de notre conférence Living knowledge – Savoirs vivants. Elle a été très bien accueillie par les participants de la conférence et nous en avons profité pour commencer, avec d'autres (syndicats, ONGs, réseaux de chercheurs) à écrire le texte d'appel.

Lors du conseil international du FSM à Bélem en octobre 2007, l'appel pour l'organisation du Forum Social Sciences et Démocratie a été officiellement lancé. Il peut être signé sur le site <http://fsm-science.org>, créé pour cette occasion. Cet appel a été pour l'instant endossé par 400 personnes en provenance de 45 pays, (les pays du Sud sont bien représentés), et 50 organisations de tailles variables apportant leurs signatures.

APPEL DE BELEM

Pour un forum social mondial sciences et démocratie

Pour un dialogue politique entre les scientifiques et les mouvements sociaux à travers la planète.

Depuis 2001, les forums sociaux mondiaux (FSM) se sont progressivement inscrits dans les agendas de milliers d'ONG, médias, syndicats, mouvements sociaux, autorités locales, institutions et même gouvernements à travers la planète, comme un moment de réflexions, de partages et de constructions d'innovations sociales, culturelles et économiques à l'échelle du monde.

Bien que l'impact des sciences et des techniques sur toutes les dimensions de notre vie en société soit plus fort que jamais, nous observons, depuis l'origine des FSM, un déficit chronique de la présence des thèmes scientifiques et techniques. Il ne s'agit ni d'un désintérêt ni d'une absence de capacité d'expertise mais d'un manque de prise en compte politique des enjeux liés à la place et au devenir des sciences dans nos sociétés, de la part des mouvements sociaux mais aussi des scientifiques.

C'est pourquoi nous pensons que la construction d'un espace de coopérations ouvertes, de débats publics, larges et démocratiques, entre scientifiques et organisations du mouvement social à l'échelle de la planète ouvrirait des perspectives nouvelles pour :

- 1. promouvoir et développer le statut de biens communs des connaissances de l'humanité*
- 2. débattre sur les enjeux et les moyens pour la science et les scientifiques d'exercer leurs responsabilités sociales;*
- 3. renforcer l'autonomie de la recherche, défendre les missions de service public de la recherche et améliorer les conditions dans lesquelles les activités scientifiques sont menées par les étudiants, les chercheurs et les ingénieurs;*
- 4. renforcer la capacité des mouvements citoyens à produire de la connaissance et à être partenaires des institutions scientifiques;*
- 5. renforcer la capacité de nos sociétés, au Nord comme au Sud, à prendre des décisions démocratiques dans le champ des sciences et des technologies.*

Les membres de la communauté scientifique et les acteurs des mouvements sociaux ont besoin de partager leurs expertises et leurs conceptions pour construire une société plus respectueuse des droits humains, des cultures et des besoins sociaux et écologiques.

C'est pourquoi, nous, membres de la communauté scientifique, organisations et citoyen(ne)s appelons à l'organisation d'un forum social mondial « sciences et démocratie » à l'occasion du forum social mondial de Bélem, en janvier 2009, au Brésil.

Nous sommes actuellement en train, avec le groupe de coordination qui comprend une trentaine de personnes, d'établir les thématiques de ce forum qui se tiendra la veille de la journée Pan-amazonienne (donc deux jours avant l'ouverture officiel du FSM 2009).

8. VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION

Le CA s'est réuni régulièrement. Par contre, le bureau n'a presque pas trouvé le temps de se réunir en dehors des réunions de CA ce qui est regrettable.

Comme chaque année, nous avons organisé une réunion stratégique, mais cette fois-ci dans l'optique d'avoir un regard extérieur sur nos 5 années d'activité et sur les perspectives qui en découlent. L'augmentation de notre visibilité, aidé surtout par notre participation au Grenelle et notre soutien aux lanceurs d'alerte a permis de développer une dimension nouvelle dans nos différentes formes d'intervention (conférences de presse fructueuses, relais médiatiques importants, pétitions en ligne ayant recueilli des dizaines de milliers de signatures, dont près de 45 000 pour Christian Vélot). Ceci a eu comme première conséquence une très importante sollicitation médiatique (demande d'interviews directes ou de contacts). Une autre conséquence en termes de vie interne est que la charge de travail qui en a découlé a rendu difficile le suivi d'autres dossiers ainsi qu'une vision stratégique à plus long terme. A ceci, la question des ressources à affecter s'est également posée.

Cela dit, nous avons été beaucoup plus soutenus par des bénévoles que les années précédentes. En commençant avec la création des pages web pour la conférence Living Knowledge qu'au moment de la conférence elle-même (pour l'accueil), pour la mise en fichier des signatures des pétitions pour les trois lanceurs d'alerte, ou encore pour la mise en place des pages web des pétitions – de nombreux bénévoles étaient à nos côtés pour nous donner des coups de mains précieux. Un grand, grand merci à toutes ces personnes ! Sans eux ça aurait été parfois impossible d'atteindre nos buts !

Le nombre d'adhérents a presque doublé passant d'une centaine à presque deux cents. Au cours des CA stratégique de février, la question de l'essaimage en région s'est posé avec toutes ses implications. 2008 sera l'année de la réflexion à ce sujet. Des projets en région existent (boutiques de sciences) et pourraient par exemple servir de courroie de transmission à une approche plus globale.

Fondation Sciences Citoyennes a employé trois salariés permanents en 2007 (deux en temps plein, un en 4/5). A cela se rajoutent un contrat de quelques mois (post-doctorat) pour une juriste afin de finir le travail dans le cadre de notre PICRI sur les conventions de citoyens et un CDD pour la conférence Living knowledge et notre projet européen STACS. Au 1^{er} avril Fabien Piasecki nous a enfin rejoint sur un poste à plein temps en remplacement de Nadhia Zouari.

9. COMMUNICATION EXTERNE

Nous avons un partenariat régulier avec Politis dans le cadre duquel nous avons publié une dizaine d'articles. A cela se rajoutent de nombreux d'autres articles dans divers journaux comme Le Monde, Libération, l'Humanité, Actu environnement, Altermondes, etc., soit écrits par nous même soit par des journalistes sur nos thématiques. Nous avons également réussi à écrire beaucoup plus de communiqués de presse. Les membres de notre association ont été fortement sollicités pour intervenir dans des débats et conférences publics. Nous avons pu intervenir à la radio (France Inter à plusieurs reprises, RFI, BMF) et à la télévision (France 3).

mail : contact@sciencescitoyennes.org - <http://sciencescitoyennes.org>

A propos du site web, en 2006, nous avons l'habitude d'avoir environ 400 visiteurs par jour. La conférence Living Knowledge d'abord, les Dialogues Sciences-Planète ensuite mais surtout le soutien aux lanceurs d'alerte a entraîné une explosion de ce nombre de visites. Actuellement sur les derniers mois, la moyenne est de plus de 3 200 visiteurs par jour. Cette moyenne est un peu artificielle car elle a été tirée vers le haut grâce à des jours de consultation record (jusqu'à 14 000 visiteurs le vendredi 21 mars). Avant cet afflux, la nombre de visiteurs s'était stabilisé à environ 1 000 visites par jour. Les trois pétitions sont les principales pages visitées. Par exemple, celle de soutien à Christian Vélot a été visitée plus de 120 000 fois. Cela n'a pas été sans poser de problème. Nous avons été contraint de changer d'hébergeur pour tenir la charge. Le 21 mars (jour à 14 000 visiteurs), nous avons malgré tout constaté des difficultés d'accès au site, mais ça a plutôt bien tenu.

Par ailleurs, il a été projeté de refaire entièrement le site web autant du point de vue de son organisation que de son apparence.

A noter également, la progression du nombre d'inscrits à notre lettre d'information électronique avec 1318 inscrits au 1^{er} avril. Soit près du double par rapport à l'année dernière.

10. PERSPECTIVES POUR 2008

Nous avons plusieurs projets et initiatives qui sont déjà en cours et que nous poursuivrons en 2008.

Au niveau international la dynamique du Forum Social Mondial « science et démocratie » se concrétise et prend de l'ampleur. Cette dynamique se lie à une autre initiative lancée par ETC Group (ONG canadienne sur le développement technologique) en octobre 2007, qui prévoit des rencontres d'ONGs autour des technologies émergentes. La Fondation Sciences Citoyennes participera dans les deux cas pleinement aux groupes de préparation (avec Vecam, le CRID, Bede, et d'autres), sans en être leader. A cela se rajoute notre projet européen STACS pour lequel nous sommes responsable et dans le cadre duquel nous continuerons les analyses scientométriques et l'analyse des politiques de recherche européennes. Un nouveau projet européen, CREPE = Co-operative Research on Environmental Problems in Europe, dans lequel nous sommes partenaires, commencera à partir de mai 2008 pour deux ans. Nous organiserons également un séminaire sur « Diversity of science – diversity of society » dans le cadre de la conférence internationale « Planet-Diversity » qui mobilisera la société civile internationale pendant les négociations de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique en mai en Allemagne. Enfin, il existe un projet de soutien à la création d'un réseau européen de chercheurs engagés, en coopération avec des chercheurs en biosécurité et d'autres.

Au niveau national, ce sera surtout un travail sur les réformes dans les milieux de la recherche et universitaires que nous devons plus clairement engager et prioriser. Le renfort récent par un quatrième salarié devrait nous permettre de dégager suffisamment de temps et d'énergie pour prendre ce dossier pleinement en mains.

Tout le travail sur les lanceurs d'alerte, l'expertise et le Grenelle continuera également, sachant qu'il est urgent de préparer un texte de loi sur la protection des lanceurs d'alerte et la réorganisation de l'expertise incluant la création d'une Haute Autorité indépendante. Pour cela nous solliciterons encore les juristes et sociologues avec lesquels nous avons déjà coopéré.

Nous continuerons également à appuyer la création de nouvelles boutiques de sciences en France, sachant qu'une deuxième boutique, après celle de Cachan, est en train de naître en région Rhône-Alpes, et qu'un deuxième atelier-scénario se tiendra en avril 2008 en région PACA.

Dans le cadre de notre PICRI sur les conventions de citoyens nous envisageons d'organiser un colloque européen. Mais surtout, il faudra trouver des parlementaires qui seront prêts à porter la proposition de loi sur les conventions de citoyens qui a été élaborée à partir de ce travail.

En terme de production de contenu nous souhaitons améliorer nos moyens et capacités de participer de façon visible et claire dans des débats publics, dans des débats qui concernent plus spécifiquement la communauté scientifique, et auprès des associations. Pour cela, il nous faudra plus attentivement suivre l'actualité française, réactualiser nos notes (recherche, nano), produire de nouvelles notes (une note recherche et médicament est déjà engagée), réorganiser notre site web.

Nous n'avons pas pu organiser en 2007 la quatrième édition de notre festival du film scientifique critique « Science en bobines ». Nous souhaitons le faire pour 2008.

Nous participerons également au GIC (Groupe d'intérêt citoyen) autour du site combat-monsanto.

Enfin, nous nous donnons comme un objectif de décentraliser l'association, en favorisant le développement d'initiatives localisées en région.

Pour tout cela et encore plus, la Fondation Sciences Citoyennes aura besoin de vos idées, de votre énergie et enthousiasme, de votre mobilisation et de votre soutien.